

Risques majeurs probables



Le mot du Maire.

Il est de mon devoir de maire de vous tenir informés sur les "risques majeurs" pouvant se produire sur notre commune.

Ces risques, dont nous ne maîtrisons ni les causes ni les effets, existent et peuvent à tout moment survenir.

Sans ordre de gravité ni de périodicité, nous citerons ceux que nous avons connus et ceux qui pourraient éventuellement se produire en fonction de notre situation géographique.

Daniel Chesnel

Janvier 2007

Plaquette de la commune de

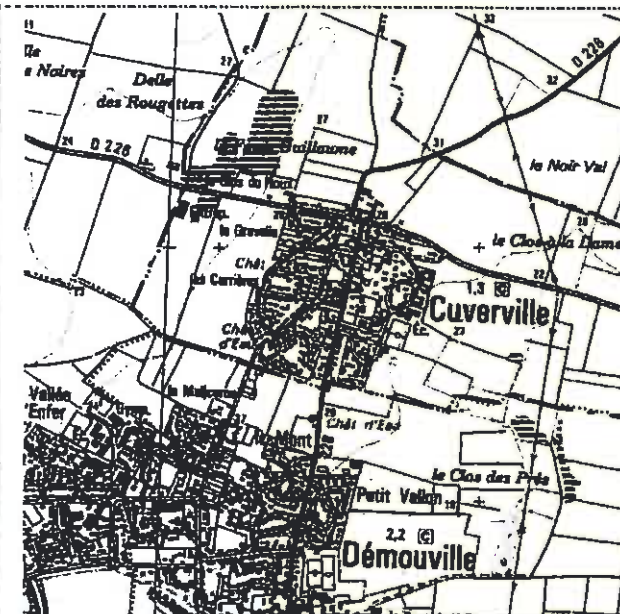
Ci contre volet 3 >

Schéma de la zone « Fosse Guillaume »

Qui risque d'être inondée après de fortes pluies durables, accompagnées de montées de la nappe phréatique et qui est sous surveillance d'un piézomètre, relevé régulièrement par nos soins.

CUVERVILLE

1 / 2



Risques ↓	A charge de la commune ↓	Consignes aux habitants ↓
Coups de vent violents tempête à 80 km/h et plus. ...en mémoire, le 26 déc. 1999	Signaler les risques à l'aide de cette plaquette, avec les conduites à tenir en cas d'alerte météo. Il est conseillé d'écouter les radios locales, régionales et nationales.	1) Elaguer régulièrement les arbres! et.... en cas d'annonce par la commune ou la préfecture, ① Ecouter la radio, les informations régionales, lire les journaux, communiquer avec ses voisins, personnes âgées et médias. Eviter de sortir En cas d'annonce : - Fixer ou enlever ce qui est susceptible de s'envoler par le vent. Fermer portes et fenêtres Couper l'électricité pendant la durée du coup de vent
Incident nucléaire faible, avec nuage radioactif	Distribuer les pastilles d'iode aux personnes âgées de <u>moins de 40 ans</u> <u>Procédure de distribution des pastilles en cours</u>	Se confiner – 1 pastille d'iode, moins de 40 ans et femmes enceintes - 1/2 pour moins de 12 ans. – ¼ moins de 3 ans et 1/8 pour les moins de 2 mois

Risques ↓		A charge de la commune ↓		Consignes aux habitants ↓
<u>Inondations causées par</u> des chutes d'eau importantes en peu de temps, ou des Orages d'été que nous connaissons presque tous les ans.	⇒	Réalisé : - canalisations doublées en 2001 au centre bourg vers la rue de Sannerville et la rivière La Gronde - 2 bassins de rétention d'eau réalisés dans les nouveaux lotissements à l'ouest Prévu: 1 Bassin de rétention à l'est (vers la Gronde)	⇒	① Se mettre à l'écoute de l'information (radio télévision et autres sources d'informations) Fermer portes et fenêtres, couper l'électricité, débrancher les téléviseurs. <u>Il est formellement interdit d'évacuer les eaux de pluie dans le tout à l'égout</u>
<u>Inondations</u> Causées par des chutes d'eau fréquentes et montée de la nappe phréatique - Constatée en 2001, dans la zone cadastrale " <u>La fosse Guillaume</u> " volet 3, qui est au niveau <u>moins 6 mètres</u> par rapport au centre bourg	⇒	Contrôler les montées de nappes à l'aide d'un piézomètre mis en place en 2005 – Informer, s'il y a lieu, les riverains Ne plus autoriser la construction sur la zone délimitée, sur le croquis volet 3 Ne pas autoriser de sous-sol dans l'environnement immédiat	⇒	Informations données rue de Colombelles sur les risques de montée des nappes – <u>Respecter les consignes</u> En cas de montée des eaux, surélever le mobilier Ne pas pomper l'eau des caves pour la rejeter à la route, <u>elle remonterait avec la nappe</u>
<u>Transports de matières dangereuses</u> En cas d'accident de camion, rues de Colombelles et de Sannerville, où nous ne maîtrisons ni les produits ni les fréquences	⇒	Mesures de sécurité : Evacuation des riverains si nécessaire Assurer le trafic routier par une éventuelle déviation	⇒	En cas de constat sur notre commune, prévenir la police en <u>donnant le numéro du produit transporté qui figure sur une plaque orange à l'arrière du véhicule</u> , afin de permettre aux pompiers de prévoir la qualité de l'intervention. <u>Se confiner, pourrait être décidé par la police.</u>
<u>Les séismes</u> Tremblements de terre - causés par le déplacement des plaques des composantes de notre sol	⇒	Pas d'étude de réalisée, compte tenu des <u>risques faibles et inconnus</u>	⇒	① Etre à l'écoute des informations Communiquer avec les voisins, surtout les personnes âgées. Evacuer la maison et s'en éloigner pour éviter de se trouver à proximité de murs.
<u>Fortes chaleurs</u>	⇒	<u>Limiter les arrosages.</u> Recensement des personnes isolées ou en difficulté	⇒	Communiquer avec <u>les personnes âgées voisines</u> Boire souvent de l'eau, même sans soif. Fermer les volets Eviter l'arrosage et ne pas laver les voitures chez soi.